

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 DÉCEMBRE 1997

Étaient présents :

A. Allély (Le Mans), B. Beaujard (Paris X), N. Belayche (Paris IV), S. Benoist (Caen), J. Biarne (Le Mans), P. Bordreuil (CNRS), A. Bourgeois (Paris I), Cl. Briand (Rouen), F. Briquel-Chatonnet (CNRS), P. Brun (Le Mans), C. Bustany (Caen), B. Cabouret (Avignon), J.-L. Cadoux (Amiens), J. Carabia (Limoges), J.Y. Carrez-Maratray (Angers), J. Christien (Paris X), M. Christol (Paris I), A.-M. Collombier (La Rochelle), J.-N. Corvisier (Arras), S. Crogiez (Rouen), A. Davesne (Nice), J.-M. David (Paris I), N. Duval (Paris IV), P. Ellinger (Reims), G. Fabre (Pau), N. Gauthier (Tours), P. Gontier (La Rochelle), E. Guerber, J.-P. Guilhembet (Orléans), A. Jacquemin (Strasbourg II), B. Lançon (Brest), S. Lefebvre (Paris I), B. Legras (Paris I), A. Lemaire (EPHE), Cl. Lepelley (Paris X), P. Le Roux (Rennes II), M.-C. L'Huilier (Brest), A.-M. Liesenfelt (Paris X), E. Lyasse (Le Mans), M.-C. Marcellesi (Paris IV), J.-P. Martin (Paris IV), N. Mathieu (Rennes II), G. Miroux (Tours), M. Molin (Angers), J.-L. Mourgues, J. Napoli (Boulogne), M.-Y. Perrin (Arras), D. Prévot (Paris IV), F. Prévot (Paris XII), I. Ratinaud (Limoges), F. Rebuffat (Nice), N. Richer (Paris I), D. Roman (Montpellier III), Y. Roman (Lyon II), O. Rouault (Clermont-Ferrand II), A. Sartre-Fauriat (Clermont-Ferrand II), M. Sartre (Tours), E. Scheid (Paris XIII), J. Scheid (EPHE), B. Sergeant (CNRS), M. Sève (Metz), F. Thélamon (Rouen), A. Tourraix (Le Mans), J.-P. Vallat (Paris XIII), Cl. Vial (Montpellier), A. Vigourt (Paris IV).

Étaient excusés :

J. Andreau, M.-F. Baslez, J.-M. Bertrand, F. Bertrand, P. Brûlé, M.-C. Budichovsky, O. de Cazanove, N. de Chaisemartin, A. Chauvot, P. Cosme, J. Demarolle, E. Deniaux, J. Desmulliez, B. Eck, J. Elayi, J.-L. Ferrary, A. Gonzales, H. Guiraud, J. Hiernard, S. Honigman, Y. Lafond, A. Laronde, Y. Le Bohec, B. Le Guen, M. et P. Lévêque, X. Loriot, H. Ménard, N. Moine, Ph. Moreau, J. Peyras, M.-H. Quet, B. Rémy, A. Rousselle, M.-H. Soulet, M. Tarpin, A. Tranoy, P. Villard, F. Villeneuve, J.-L. Voisin.

À 10 h 15, le président ouvre l'assemblée générale en remerciant l'ENS pour son hospitalité, en accueillant les présents et en communiquant la liste des excusés.

1) Rapport moral

Le président

- tient à insister sur le succès qu'a connu le Congrès de printemps tenu à Montpellier : le nombre des participants, plus d'une cinquantaine, montre l'intérêt qu'offre notre nouvelle formule proposant, tous les deux ans, de traiter de la nouvelle question d'histoire ancienne mise au programme des concours de recrutement. Il renouvelle ses remerciements à l'équipe montpelliéraine (et plus particulièrement, à Cl. Vial) qui nous a réservé un accueil particulièrement agréable et qui a permis aux séances de travail de se dérouler dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le succès a été prolongé par le véritable exploit qu'a constitué la publication exceptionnellement rapide des Actes, grâce à l'extrême dévouement des communicants et au zèle d'H. Guiraud et des responsables des Presses Universitaires du Mirail.

Les inquiétudes que le Bureau et l'Assemblée avaient manifestées à la suite de l'annulation du colloque de 1996 ont donc été largement balayées.

- Il indique la teneur des contacts qu'il a eus (au cours du premier semestre) avec les responsables des autres associations spécialisées d'historiens à propos des principes appliqués par les commissions compétentes du CNU, en matière de qualification notamment aux fonctions de professeurs.

- Il rappelle les propositions faites dans l'urgence (juillet) par le Bureau, qui a indiqué à M. Balard et au Comité français des noms de collègues pouvant intervenir dans le traitement des thèmes susceptibles d'être abordés lors du Congrès International des Sciences Historiques d'Oslo.

- Il signale les contacts qu'il a entretenus avec les présidents du jury de l'Agrégation d'Histoire (Cl. Gauvard) et du CAPES (J.-L. Nembrini), ce dernier n'ayant pas été en mesure, comme certains de nos collègues le souhaitaient, de lui fournir la liste des examinateurs de 1998.

Une discussion s'engage.

M. Christol précise que les Actes du colloque de Montpellier, parus aux PUM à l'automne 1997, ont obligé les auteurs à des prouesses de vélocité d'écriture (4 mois quand, pour des entreprises comparables, on dispose de 1 à 2 ans). Le retraitage des Actes constituant un bénéfice entier pour l'éditeur, il serait souhaitable de négocier un pourcentage avec les PUM pour le prochain colloque lié à la question de concours. Le président prendra contact dans ce sens avec le directeur des PUM.

J.-P. Martin signale que la réunion de septembre du Comité Français des Travaux Historiques a défini la liste des thèmes proposés pour le colloque d'Oslo. Mais le choix définitif sera effectué par le Bureau International. F. Ducret, membre du Bureau International, s'est engagé à plaider pour que l'histoire ancienne tienne une part importante dans ces thèmes. J.-P. Martin s'est félicité des propositions faites par le bureau de la Sophau à ce sujet en juillet 1997, propositions qui ont permis de représenter l'histoire ancienne dans tous les thèmes proposés par le Comité Français.

Y. Roman informe que l'histoire ancienne est au concours du CAPES interne (sujet : "l'Empire romain jusqu'à la fin des Sévères"). G. Fabre prendra contact avec le président du jury. Pour l'agrégation interne, J.-P. Martin, président du jury, signale que l'histoire ancienne ne pourra être proposée au concours qu'en l'an 2000, du fait d'une modification des dates des épreuves en 1999 (février pour les écrits et Pâques pour les oraux), qui oblige à conserver l'histoire médiévale jusqu'à cette session.

2) Rapport financier : terminant son mandat avec le présent bilan (au 5/6 XII 1997), le trésorier présente un bilan positif.

S'il y a toujours de nouvelles adhésions, en nombre à peu près égal cette année par rapport à l'an passé, les cotisations sont beaucoup moins nombreuses (137 contre 253 en 96) ! Trop de collègues omettent de cotiser les années sans annuaire et oublient que l'annuaire à venir ne pourra être remis qu'aux sociétaires à jour de leurs cotisations depuis la parution du précédent -- exception faite, bien entendu, pour les nouveaux adhérents.

Le sous-total des cotisations est donc seulement de l'ordre de < 60 % par rapport à l'an dernier. Ce chiffre est inquiétant. Si certains collègues sont à citer au tableau d'honneur pour s'être déjà acquittés de leur cotisation 1998, il faut insister sur la nécessaire fidélité de toutes les cotisations. Grâce à Mme Cl. Vial qui doit en être remerciée, la réunion de Montpellier n'a rien coûté à la trésorerie puisque l'avance consentie a été intégralement remboursée.

L'augmentation des frais de secrétariat est dû à l'envoi des annuaires et à la confection de la *Liste des Thèses*. Elle est largement compensée par la baisse des autres postes et surtout parce que 1997 était une année sans annuaire. Ce ne sera pas le cas l'an prochain et il faut prévoir à cette fin une dépense minimum de 30 000 F.

Ce bilan ne suscitant pas de questions, il est mis au vote. Quitus est donné à l'unanimité.

Le président remercie M. Molin pour sa patience, sa méthode et son opiniâtreté qui ont assuré à l'association une bonne santé financière. Au nom du bureau et de l'assemblée générale, il exprime à M. Molin sa gratitude.

L'assemblée générale doit procéder à l'élection d'un nouveau trésorier parmi les membres du bureau. S. Benoist, candidat, est élu par 56 "oui" et 4 bulletins blancs.

3) Congrès de Printemps (27-29 mars 1998) à Arras : J.-N. Corvisier en présente l'organisation. Il aura pour thème : *Les soins du corps et de l'esprit*. Les communications (une dizaine), à peu près arrêtées à ce jour, couvriront l'Antiquité depuis le monde mésopotamien jusqu'à l'antiquité byzantine. La réunion corporative est prévue le 28 mars en fin d'après-midi et l'excursion conduira le congrès à Bayreuth le 29 mars au matin.

Les membres de la Sophau recevront au plus tard fin décembre le formulaire d'inscription donnant toutes précisions sur le contenu scientifique et les modalités pratiques.

4) Première livraison de la *Liste des thèses en cours en HA* : F. Briquel-Chatonnet rappelle les règles selon lesquelles cette liste a été élaborée, conformément à la décision de l'AG de l'année précédente.

Une discussion s'engage à laquelle participent A.-M. Collombier, Cl. Lepelley, M. Sartre, M. Sève, J.-P. Vallat. La liste est évidemment incomplète puisqu'elle repose sur les données transmises par les seuls collègues qui ont accepté de répondre au questionnaire. Il est à espérer que cette livraison stimulera les réponses. Il est souhaitable qu'elle soit complétée, affinée (avec la date d'inscription du sujet), mise à jour annuellement, en intégrant des établissements peu représentés dans cette première livraison. Elle pourrait également comporter une liste complémentaire des thèses soutenues dans les 5 dernières années. Les collègues seront relancés dans ce sens.

G. Fabre fait état d'une proposition informelle d'O. de Cazanove, rédacteur des *Cahiers Glotz*, proposant d'éditer cette liste dans cette publication. L'assemblée générale consultée accepte favorablement cette proposition.

J.-M. David propose l'ouverture d'un site Internet où cette liste pourrait figurer et aurait donc une diffusion internationale. Ce site pourrait également donner la liste des collègues membres de la Sophau qui le souhaiteraient (avec leur adresse professionnelle, leur adresse électronique et 4 ou 5 mots cernant leurs champs de recherche). Ce site pourrait également annoncer les congrès organisés (par ex. la liste établie par l'URA 1979) et établir des liens avec des catalogues de libraires et avec d'autres sites proposant des bibliographies ou des banques de données en ligne. Strasbourg pourrait accueillir un tel site.

Une discussion s'engage à laquelle participent Y. Roman, B. Sergent et J.-P. Vallat

L'assemblée générale consultée donne son accord pour que le bureau travaille dans cette voie. Les fiches envoyées pour la rédaction du prochain annuaire présenteront un questionnaire adapté à la réalisation des fiches Internet pour les collègues volontaires.

5) Informations diverses :

>> **fiche pour l'annuaire 1998** : N. Belayche communique le calendrier qui devrait permettre de fournir l'annuaire 1998 en décembre-janvier prochain. Les collègues recevront les fiches à remplir en janvier 1998. Elles devront être renvoyées, au plus tard, en avril 1998, afin que la saisie puisse être réalisée en juin-juillet 1998 et la correction des épreuves à l'automne 1998.

M. Sartre, qui a la gentillesse de contrôler l'édition à Tours, mettra à jour, à la dernière minute, la liste des établissements, afin de tenir compte des deux mouvements de 1998. Il est souhaitable que les collègues facilitent son travail en communiquant les informations utiles.

>> **point sur les postes et les procédures** : M. Sartre donne les nouvelles dispositions relatives aux recrutements. Les décrets, qui devraient paraître avant Noël, permettent de faire une simulation plausible du calendrier. La circulaire ouvrant l'appel à qualification devrait paraître fin janvier. Le Ministère devrait fournir les listes pour la 21^e section vers la mi/fin février. Le CNU pourrait procéder aux qualifications fin mars/début avril. [Les dossiers qualifiés aux sessions 94 et 95 du CNU restent qualifiés puisqu'ils l'avaient été pour 4 ans. En revanche ceux qualifiés en 96 et 97 devront être représentés puisqu'ils n'avaient été qualifiés que pour un an]. Les postes ne devraient paraître que fin mars/début avril, au moment de la session de qualification, ce qui évitera l'engorgement de dossiers dans les Universités. Les commissions de spécialistes siègeraient en mai ce qui permettrait que les décisions soient au Ministère fin juin/début juillet.

J.-P. Martin précise que les commissions de spécialistes devront être reconstituées. Elle ne devront pas comporter plus de 20 membres (+ les suppléants), avec 30 à 40 % de membres extérieurs.

Une discussion s'engage à laquelle participent A.-M. Collombier, J.-N. Corvisier, J.-P. Martin, M. Sartre et J.-P. Vallat. La nouvelle constitution des CS va pousser à découpler les 21^e et 22^e sections. Les rapports pourront être faits par les membres extérieurs (sans doute nommés par les Recteurs) et par les suppléants.

L'audition par le CNU des candidats à un poste de professeur ne devrait pas être modifiée puisque, pour l'instant, rien n'a été dit à ce sujet.

6) Réflexion sur une nécessaire modification des statuts de la Société : J.-M. David met en évidence l'inadaptation des statuts à l'évolution de la Société (cf. définition des différents membres et du "comité", art. 9). Afin de mettre en place des statuts qui correspondent à la réalité de la Société, il existe 4 solutions :

- 1) appliquer les statuts tel quel, ce qui obligerait à exclure les membres associés des votes !
- 2) redéfinir les catégories de membres en intégrant les personnels du CNRS dans les membres de droit, ce qui permettrait de conserver le "comité" ;
- 3) supprimer la notion de "comité" qui, de fait, n'existe pas ;
- 4) associer les solutions 2) et 3) en redéfinissant les catégories de membres et en supprimant le comité. Seraient membres de droit tous les collègues titulaires, à quelque établissement qu'ils appartiennent. Seraient associés les non titulaires et les collègues qui apportent leur concours à l'histoire ancienne.

Le bureau enverra à l'avance une proposition rédigée de modification des statuts qui sera débattue à l'assemblée générale extraordinaire convoquée à Arras le 28 mars 1998, avant l'assemblée générale ordinaire. Si le quorum des deux-tiers n'est pas atteint à Arras, cette proposition sera présentée à une assemblée générale extraordinaire convoquée le Samedi 5 décembre 1998 (majorité simple requise) avant l'assemblée ordinaire annuelle.

Une discussion s'engage à laquelle participent J. Christien, M. Christol, J.-N. Corvisier, N. Duval, G. Fabre, N. Gauthier, Y. Roman, M. Sève, J.-P. Vallat et Cl. Vial. Les membres de droit de la Sophau étant définis comme les "chercheurs et enseignants-chercheurs en HA", est posé le problème des PRAG dont beaucoup font de la recherche, même si leur statut actuel ne l'envisage pas. Il faudrait envisager que l'appartenance au bureau soit réservée aux titulaires. On précisera sur la convocation que les membres autorisés à voter devront être à jour de leurs cotisations.

Il est demandé d'envisager, pour tous les votes, une procédure pour les absents, par procuration ou par correspondance. Les lourdeurs respectives des deux systèmes sont soupesées. Une éventuelle procédure de vote pour les absents devrait être inscrite dans les statuts.

Pour les renouvellements à venir des membres du bureau, l'assemblée générale décide que les candidats intéressés devront envoyer, au bureau de la Sophau, leur déclaration de candidature au plus tard un mois avant l'assemblée du premier samedi de décembre afin que les noms puissent figurer sur la convocation à l'AG adressée aux membres de l'association.

7) Questions diverses : l'avenir des concours de recrutement.

Une discussion s'engage à laquelle participent J. Carabia, G. Fabre, M. Sève et J. P. Vallat. Il est clair que le statut de l'agrégation est fragilisé, le Ministère étant soucieux de ses besoins dans le secondaire.

8) Renouvellement du bureau : selon la règle des "trois ans", les mandats de trois membres arrivent à échéance (F. Briquel-Chatonnet, B. Le Guen et M. Molin).

Le président fait l'appel des candidatures. Trois candidatures se présentent, celles de F. Briquel-Chatonnet, B. Lançon et Cl. Vial.

Il est procédé au vote.

Bulletins blancs : 2

F. Briquel-Chatonnet : 57 suffrages

B. Lançon : 49 suffrages

Cl. Vial : 55 suffrages.

F. Briquel-Chatonnet, Cl. Vial et B. Lançon sont déclarés élus membres du bureau de la SOPHAU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 20.